

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Thiers Dore**  
**et Montagne**  
L'INTERCO

N° DBC 20210519-05

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2021 à 16H****Date de la convocation :** 12 mai 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 mai 2021 à 16h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Martine MUNOZ, Georges LOPEZ, Michel GONIN, Jean-François DELAIRE, Jean-Éric GARRET.

**Membres absents excusés :** Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN, Éric CABROLIER.

**Membres ayant donné procuration :**

Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE  
Hélène BOUDON à Stéphane RODIER

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

26

Membres du Bureau représentés :

2

Total votants :

28

**SOLAIRE DÔME**  
**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**  
**ET SOLLICITATION DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA RÉGION,**  
**DU DÉPARTEMENT ET DE L'ÉTAT**  
**POUR L'INSTALLATION DE CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES**

*Rapporteuse : Rachel BOURNIER, Vice-Présidente*

**Vu** les statuts de la Communauté de communes THIERS DORE et MONTAGNE (TDM), et notamment sa compétence optionnelle « protection et mise en valeur de l'environnement [...] et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie »,

**Vu** la délibération n°20200917-17 datée du 17 septembre 2020 du Conseil communautaire approuvant la constitution d'un groupement de commandes afin d'implanter des centrales photovoltaïques d'une puissance de 9 kWc en toiture de

bâtiments publics, et approuvant l'adhésion de la Communauté de communes à celui-ci,

**Vu** les délibérations n°20210519-03 et n°20210519-03 datée du 19 mai 2021 du Bureau communautaire retenant l'offre d'Optimisation Habitat Énergie (OHE) pour installer les centrales photovoltaïques et celle de Bureau VERITAS Construction pour effectuer les missions de contrôle technique,

**Considérant** la fiche-action AD.2 Opération collective « SOLAIRE Dôme » à destination des collectivités locales du Puy-de-Dôme inscrite dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) 2020-2026 de TDM adopté le 20 février 2020,

La rapporteuse rappelle que dans le cadre de l'opération SOLAIRE Dôme, la Communauté de communes prévoyait initialement d'équiper 8 bâtiments communautaires d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 9 kWc. Cependant, faute de place suffisante, ce type d'équipement ne pourra être installé sur la toiture de la Ferme de Chandalon, à Arconsat.

À ce stade, le montant total de l'opération est estimé à 142 155,20 euros HT pour équiper 7 bâtiments.

Elle explique que comme indiqué dans le plan de financement ci-dessous, plusieurs aides financières sont mobilisables :

- auprès de l'État, dans le cadre du Plan de relance, au titre de l'Axe 1 – Une relance verte, en sollicitant une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ;
- auprès du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, à hauteur de 5 000 euros par pour la première installation ;
- auprès du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, à hauteur de 7 000 euros pour la première installation, dans le cadre du Contrat Parc 2019-2021 qui le lie au Parc naturel régional (PNR) Livradois-Forez.

## AR PREFECTURE

063-200070712-20210519-DBC\_20210519\_05-DE

Regu le 27/05/2021

Dépenses HT		Recettes	
Réunion de lancement Contôle technique	800,00 €	Conseil départemental	5 000,00 €
<b>Base de loisirs du lac d'AUBUSSON-D'AUVERGNE</b>	<b>19 741,60 €</b>	Conseil régional	7 000,00 €
Installation de la centrale (toutes options comprises)	17 306,60 €	État - DSIL	101 724,16 €
Contrôle technique (toutes missions comprises)	1 350,00 €	Autofinancement	28 431,04 €
Raccordement ENEDIS simple	1 085,00 €		
<b>Atelier de la base de loisirs du lac d'AUBUSSON-D'AUVERGNE</b>	<b>20 241,60 €</b>		
Installation de la centrale (toutes options comprises)	17 806,60 €		
Contrôle technique (toutes missions comprises)	1 350,00 €		
Raccordement ENEDIS simple	1 085,00 €		
<b>Multi-accueil de Pont-de-Celles à CELLES-SUR-DUROLLE</b>	<b>20 279,60 €</b>		
Installation de la centrale (toutes options comprises)	17 844,60 €		
Contrôle technique (toutes missions comprises)	1 350,00 €		
Raccordement ENEDIS simple	1 085,00 €		
<b>EHPAD de Chandalon à CHABRELOCHE</b>	<b>20 241,60 €</b>		
Installation de la centrale (toutes options comprises)	17 806,60 €		
Contrôle technique (toutes missions comprises)	1 350,00 €		
Raccordement ENEDIS simple	1 085,00 €		
<b>Bâtiment AEP à LA MONNERIE-LE-MONTEL</b>	<b>20 241,60 €</b>		
Installation de la centrale (toutes options comprises)	17 806,60 €		
Contrôle technique (toutes missions comprises)	1 350,00 €		
Raccordement ENEDIS simple	1 085,00 €		
<b>Multiservice-épicerie à PALLADUC</b>	<b>20 204,60 €</b>		
Installation de la centrale (toutes options comprises)	17 769,60 €		
Contrôle technique (toutes missions comprises)	1 350,00 €		
Raccordement ENEDIS simple	1 085,00 €		
<b>Siège de TDM à THIERS</b>	<b>20 404,60 €</b>		
Installation de la centrale (toutes options comprises)	17 969,60 €		
Contrôle technique (toutes missions comprises)	1 350,00 €		
Raccordement ENEDIS simple	1 085,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>142 155,20 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>142 155,20 €</b>

Ayant entendu l'exposé qui précède,  
Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le nouveau plan de financement ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'État, du Conseil départemental et du Conseil régional ;
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 28	Membres présents : 26	Membres représentés : 2	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 28	Pour : 28		Contre :
Abstentions :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

